

QU'EST-CE QUE LE SNES-FSU ?

Le SNES appartient à la FSU, première fédération syndicale de l'Éducation nationale. Il est le **syndicat majoritaire** dans les collèges et lycées généraux et technologiques (45 % des voix aux élections professionnelles, loin devant la deuxième organisation syndicale qui totalise 12%).

Il porte un **projet éducatif ambitieux**, progressiste et émancipateur faisant de la réussite et de l'élévation des qualifications de tous les élèves un objectif pour construire une société plus juste.

Il agit en **défendant les droits individuels et collectifs** de tous les personnels de l'éducation et en revendiquant la **revalorisation de nos carrières, de nos qualifications et de nos conditions de travail, pour rendre, de nouveau, nos métiers attractifs.**

Par son **implantation sur le terrain**, par son fonctionnement démocratique et pluraliste et par son souci constant de construire les actions et les revendications avec les personnels en recherchant l'unité, **il est une force qui compte.**



Rassemblement devant le Ministère le 28 janvier 2014 :
« Plus d'élèves, moins d'heures, cherchez l'erreur ! »

POUR AGIR AFIN D'IMPOSER DE L'AMBITION POUR NOS MÉTIERS ET LES ÉLÈVES

Le SNES-FSU promeut un projet progressiste pour notre système éducatif et a donc dénoncé et combattu toutes les réformes régressives mises en place depuis 2007 (réforme du lycée, nouveau périmètre de l'Éducation Prioritaire excluant des établissements pourtant difficiles et ignorant les lycées, réforme collège2016), car elles contribuent surtout à renforcer les inégalités scolaires et sociales, avec, en arrière-plan, une logique de tri social inacceptable. Le SNES-FSU n'a cessé également de mettre en avant la gravité de la crise de recrutement, pointant l'insuffisance des créations de postes dans un contexte de faible attractivité du métier, tant en terme de salaires que de conditions de travail.

Par ses actions avec la Profession, il a contribué à remettre au cœur du débat public la question de l'École et de nos métiers. Il a enclenché, en recherchant l'unité la plus large, les actions pour une réelle revalorisation salariale de nos professions : après l'obtention du dégel du point d'indice, il entend poursuivre la lutte pour exiger et obtenir une réelle revalorisation de nos salaires.

En cette rentrée 2016, les collèges et les lycées sont profondément déstabilisés par les conséquences de réformes et de mesures contestées par une majorité de la Profession. Depuis le printemps 2015, le SNES-FSU a multiplié les actions pour dénoncer cette réforme Collège2016 régressive et continuera dès le mois de septembre 2016 pour obtenir son abrogation. Quant aux lycées, la réforme Chatel et les décrets de novembre 2015 (fin du redoublement) ont donné la primauté à la gestion des flux plutôt qu'aux conditions de réussite des élèves, au mépris de l'exercice de nos métiers. **Dès la rentrée 2016, le SNES-FSU mènera les luttes indispensables pour imposer un projet ambitieux pour la jeunesse et les personnels !**



POUR UNE INFORMATION CLAIRE, UNE DÉFENSE EFFICACE

Pour vous informer, pour débattre, pour vous défendre dans le cadre de règles valables pour tous en exigeant le respect des qualifications, des missions et des garanties statutaires, vous pouvez compter sur les élus du SNES. Enseignants et CPE en exercice, ils sont majoritaires dans les commissions administratives paritaires où sont examinées toutes les décisions concernant votre carrière (avancement, notation administrative, mutation, titularisation pour les agrégés) : n'hésitez pas à les contacter.

À travers des publications (US inter et intra, notation administrative...), grâce à l'organisation de réunions (mutation, titularisation), vous serez régulièrement tenu au courant de vos droits à chaque étape importante.



Les élus du SNES-FSU au Rectorat durant les commissions d'affectation.

POUR CRÉER LES SOLIDARITÉS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Le SNES-FSU a le **souci constant d'informer les collègues le plus objectivement possible** (publications, tracts, site, courriels aux syndiqués...) sur les sujets d'actualité qui concernent la Profession **afin de susciter dans celle-ci les débats nécessaires.** Le SNES-FSU a pour but **d'élaborer des revendications et des actions en prise avec les préoccupations des collègues.**

Cette exigence de démocratie est gage d'efficacité syndicale **afin de construire l'action la plus large et la plus massive possible.** C'est dans ce but que le SNES organise des stages et des réunions aux niveaux départemental et académique (ouverts à tous, syndiqués ou non) et participe, à la demande des établissements, à des réunions (heures mensuelles d'information syndicale par exemple).